

CHOUZY-SUR-CISSE

à pied®



Le manoir de l'Alleu

CIRCUIT 1
10 km
Entre forêt et bords de Cisse

CIRCUIT 2
10 km
Chemin du manoir

CIRCUIT 3
8 km
Château et abbaye

FFRP

Comité Départemental de la Randonnée Pédestre

Vallée de la Loire

A sentiers découverts

CIRCUIT 3 :
8 km - 2h40
Château et abbaye

ACCÈS ● ● ● ▲ ▲

Identique au circuit 2 jusqu'en ④

④ A droite, passer sous la ligne haute tension. À la route, en face, un peu à gauche, longer un bois. Passer derrière le *château de Beaujour*. À l'église, suivre à droite, arriver au point ③.

Se reporter circuit 1 point ③.

En face, sur 200 m, en restant...

CHEMIN FAISANT

CIRCUIT 1 :

- Plan d'eau
- Forêt domaniale
- Abbaye de la Guiche 13e
- Bords de la Cisse
- Moulin Neuf

CIRCUIT 2 :

- Plan d'eau
- Bords de la Cisse
- Manoir de l'Alleu

CIRCUIT 3 :

- Plan d'eau
- Bords de la Cisse
- Château de Beaujour
- Abbaye de la Guiche 13e

UN PEU PLUS LOIN

- Blois : château, églises, musées
- Chambon-sur-Cisse
- Chaumont-sur-Loire : château, festival des jardins
- Coulanges
- Mesland
- Molineuf
- Orchaie
- Monteaux
- Orchaie
- Seillac
- Veuves

ACCÈS

- RN 152 : Blois/Tours

A VOIR :

- Abbaye de la Guiche 13e (i MH)
- Bords de la Cisse
- Manoir de l'Alleu (i MH)
- Forêt domaniale
- Plan d'eau

Tous commerces
Hôtel - Gîte rural
Camping **

**1 JOUR DE SENTIER,
8 JOURS DE SANTÉ !**

Ces circuits sont des chemins communaux traversant des propriétés privées.

- Restez sur les sentiers
- Respectez la nature
- Tenez vos chiens en laisse
- Ramassez vos déchets
- **Soyez prudents en période de chasse.**

**RESPECTER LA NATURE,
C'EST SE RESPECTER SOI MÊME**

Sentiers balisés de Promenade et Randonnée réalisés par la **municipalité de Chouzy-sur-Cisse** avec le concours du

Comité Départemental de la Randonnée Pédestre
Cité administrative - 34, av. Maunoury
41000 BLOIS • Tél./Fax : 02 54 56 19 59



Circuit N° 055-A
Homologué
par le CDRP
en 03/00



Avec le concours de Gaz de France

Carte IGN-Paris N°20210 - © IGN PARIS - 1990
 Carte IGN-Paris N°2021E - © IGN PARIS - 1990
 Carte IGN-Paris N°20220 - © IGN PARIS - 1990
 Autorisation N° 42-9066

Continuité du sentier			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

Prudence ! Caution !

Vous allez traverser une route
 You are going to cross a road

Traversée de route

ACCÈS

CIRCUIT 1 :
10 km - 3h20
Entre forêt et Cisse

ACCÈS

Parking du plan d'eau. Se diriger vers l'église. À gauche de l'édifice, suivre la Grande rue sur 50 m et sur la droite la rue des Bordes. Prendre à droite la rue d'Auteuil sur 50 m puis à gauche l'avenue des Platanes. Suivre la rue de Gidelle et le chemin herbeux. En contrebas de la route, tourner à gauche, suivre sur 600 m, arriver au chemin blanc. Tourner à droite, arriver à la

Brosse. S'engager à gauche, (maison en bois). À droite suivre le sentier dans la forêt, obliquer à droite. Arriver à une allée (grilles du château). En face, gagner une autre allée.

① Suivre l'allée en face sur 400 m. Cote 103 (carref. Brigadier) prendre à gauche sur 200 m et à droite suivre allée de la Loire. À la route, (prudence!) traverser. Avant la barrière, à gauche emprunter le sentier en forêt.

② Attention! Suivre sur la gauche. Avant la route, à droite descendre puis prendre à gauche. Ensuite obliquer à gauche, le chemin monte en face. À la route (prudence!) suivre à droite sur 200 m et s'engager à gauche vers la Griffonnière. À la dernière maison, franchir la chaîne et prendre le sentier pour entrer en forêt. À la route (prudence!) suivre sur la droite.

③ (Prudence) En restant dans le même sens que la caution, à gauche sur 200 m, emprunter la RD 135. Sur la droite, passer devant l'abbaye de la Guiche (visite). Traverser le hameau, rejoindre la route. Suivre sur la droite; après le virage, à 50 m, à gauche, s'engager sur un chemin. Gagner les berges de la Cisse; arriver au Moulin Neuf. (Prudence!), traverser la D 135, en face, longer la rivière. Après 500 m, à gauche, prendre la rue du

Moulin puis à droite la rue des Minimes. À l'église, tourner à droite et gagner le plan d'eau.

CIRCUIT 2 :
10 km - 3h20
Chemin du manoir

ACCÈS

Parking du plan d'eau. Se diriger vers l'église. En face de l'édifice, à gauche, suivre la rue des Minimes et en face prendre le chemin longeant la maison. À gauche, suivre la rue du Moulin, suivre les berges de la Cisse. À la RD 135, (prudence!) à gauche, passer le pont; à 300 m, suivre à gauche la rue du Tertre. À l'entrée du hameau, prendre le premier chemin à droite; à 20 m, de nouveau à droite. À 200 m, prendre à gauche puis le premier chemin à droite.

④ (Pour le circuit 3, à droite, passer...)

À 200 m, prendre à gauche sur 400 m, à droite rejoindre la Grande Allée et la suivre gauche sur 1,6 km. Cote 96, aller à gauche; à 300 m, prendre, à droite. Arriver à la route.

⑤ (Hors circuit, à 200 m à droite, manoir de l'Allee).

Sur la gauche suivre la route sur 200 m. Prendre à gauche, puis à droite sur 400 m.

⑥ A droite, emprunter le chemin de terre puis prendre à gauche, traverser Ville Savoir. À la Masnière, emprunter à droite un chemin et descendre vers le plan d'eau.

